

Zeitschrift: Le nouveau conteur vaudois et romand
Band: 78 (1951)
Heft: 5

Artikel: Aprî la tenabliâ dè Cossouné !
Autor: Djan
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-227718>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 06.02.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Réponse à une réponse

L'article de M. Jean Nicollier m'a causé à la fois plaisir et étonnement. Plaisir, parce qu'il est réconfortant de voir un grand journaliste s'intéresser à notre cher *Conteur* ; étonnement quand même, parce qu'il faut bien reconnaître que M. Nicollier n'a pas véritablement répondu à mon article.

Mon interlocuteur interprète faussement ma pensée lorsqu'il veut me faire dire du mal de ma langue maternelle. Il ne m'empêchera pas, d'autre part, de penser que nombreux sont encore chez nous les intellectuels affligés de ces maux à la mode : purisme, pédanterie, snobisme. Je persiste à appeler snob celui qui, avant d'employer un terme, court au Littré pour savoir s'il ne risque pas les foudres des critiques ; pédant est le censeur qui veut être plus Français que les Français et méprise « ce patois si mal élevé » ; puristes enfin étaient nos autorités qui réclamaient des punitions pour les élèves ayant l'impudeur de parler patois aux récréations.

M. Nicollier défend très justement le respect de la propriété des termes. C'est précisément au nom de ce principe que je conteste à l'instituteur le droit de biffer le mot *crouille* dans une composition. Ce terme n'est-il pas intraduisible ? La preuve en est l'erreur de M. Nicollier lui-même lorsqu'il propose *chétif* ou *malingre*. Un *crouille corps* (le mot *corps* a ici un sens très spécial) est, approximativement, un *homme mauvais* ; *crouille* n'est pas là un qualificatif physique. Un *crouille corps*, c'est un drôle de type, un rien diabolique. Non, ce n'est pas encore aujourd'hui que l'on traduira nos vieux termes terriens ; leur droit à l'existence vient du fait qu'ils présentent une signification bien originale que le français, si subtil soit-il, est absolument incapable de rendre.

Je suis le premier à dire : chaque langue à sa place, mais aussi chaque langue a sa

place. Nous sommes donc d'accord. M. Nicollier se dit ami du patois ; du moins depuis quelques années... Tous les lecteurs du *Conteur* auront été ravis de l'apprendre. Espérons que d'autres « conversions » suivront !

C. Montandon.

Aprî la tenabliâ de Cossouné !

(Tsanson que sè tsantè quemet : *l'ai su tant bin*)

Lé dzeins don vilhiou dévesâ

Sti sailli ir' à Cossouné,

Etan na pucheinta tropaïe

Pè onna tant balla dzornaïe,

Tot irè bin !

On trovâve dinche dei z'amis

On bocon de tot lou paï,

Dei veladzou, pu de la vela,

Mîmameint ion de Fraidevelà !

Cè l'irè bin !

Et l'è on crâno Dzorâtâ

Qu'a su menâ bin adrâ :

Tsappliâ-bou, Tsapouet de Carrodzo,

Sè djeinne pâ, ne vint pas rodzo

Et fâ tant bin !

Po lou patoi on tot suti,

L'è bin lou meillhò don paï,

Lâ dâi z'affère tant galèzes,

Dè l'ourc on è adî benèse,

Lé sâ tant bin !

Et lou Frédon de Rodzémont,

Li lè asebin on tot bon !

No z'ameinne tota sa binda,

Ti clliaux de noutra villhiâ linguâ

Cé lè tant bin !

Et pu clli tant suti Fredon,

Fâ adî dei bounes tsansons,

Que nos tsante à noutrè tenabllie

La onco na coraill' don diabllie

Tsantè tant bin !

Djan dei Biolles.